



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 18 JUIN 2024

ECOLE ELEMENTAIRE DES BERGERS 32 RUELLE DES BERGERS 77230 LONGPERRIER		DATE : Mardi 18 juin 2024
PARTICIPANTS : - Représentants des Parents: M. FOURCADE Laurent Mme AKLIOUCHE Yasmina ABS Mme WEISS Laetitia Mme BALIN Nadia ABS EXC Mme LEJARRE Catherine Mme GUECHAIRI Majda ABS Mme MORNET Karine ABS EXC Mme BOUVET Delphine Mme TARDIVONT Vanessa Mme BRAHNA Guermia Mme MOLLIN Léa ABS EXC Mme GOURDAIN Mélanie ABS	- Enseignants Mme AVY Marina M. CAUSSIN Alexandre Mme CAUSSIN Magali Mme GINETE Kassandra Mme HILLAIREAU Marine Mme LEGER Natacha Mme LUGRIS Aurélie Mme MEZOUAR Imane Mme VANLICHTERVELDE Adélaïde Mme VERROUST Alexandra ABS EXC Mme LE MOAL Vanessa ABS EXC	- Maire ou Représentants de la mairie M. MOUTON Michel Mme DELMÉ Marie-Christine M. LE VAILLANT Christophe - DDEN : M. GRAS Jean-Paul ABS - Inspection de l'éducation nationale - Mme ESTIVEAU Corinne, IEN Dammartin-en-Goële ABS exc

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan année scolaire 2023/2024
2. Compte rendu de l'évaluation d'école
3. Organisation rentrée 2024/2025
4. Travaux
5. Questions diverses

1/ Bilan année scolaire 2023/2024.

M. CAUSSIN reprend chaque axe du projet d'école 2022/2025 afin de faire le bilan de cette année scolaire :

- assurer la continuité des apprentissages en compréhension : maximiser le lexique, améliorer la fluence de lecture, Aider les élèves à mieux comprendre les écrits. Les classes poursuivent les programmations et les progressions établies au sein de l'école afin que chaque élève progresse en compréhension et en fluence.
- assurer la continuité des apprentissages en mathématiques : Améliorer la résolution de problèmes et la représentation du nombre.
- Améliorer la cohésion, la coopération et la performance des élèves grâce à l'EPS : Mettre en œuvre des activités sportives et de bien-être. Une mise en place des 30 minutes d'activités physiques par jour a commencé à être mise en place au sein de l'école. Le directeur va rencontrer la responsable du centre de loisirs afin de mettre en place des activités sur le temps périscolaire.
- construire le parcours citoyen de chaque élève : Favoriser le vivre ensemble par la compréhension et l'application de la règle et du droit. Plusieurs actions ont été menées durant cette année scolaire : Run éco team, chorale, présence à la cérémonie du 11 novembre, participation au dispositif école et cinéma, toutes les classes ont eu une sortie cette année : les élèves de CP, CM1 et CM2 sont allés au Stade de France et au musée de l'Air et de l'Espace le 25 avril 2024, les élèves de CE2 sont allés à la base nautique de Vaires sur Marne afin de visiter les installations olympiques du canoë Kayak et de pratiquer cette activité le mardi 4 juin 2024 et les élèves de CE1 seront de sortie ce vendredi 21 juin au parc des Félines et Terre des Singes. M. CAUSSIN précise

que le choix des accompagnateurs pour les sorties se fait en fonction des besoins d'encadrement et pédagogiques. Le directeur accorde ou pas les demandes de sorties.

Les aides ont été apportées aux élèves à travers les APC, l'intervention de la BD EFIV.

Des stages de remise à niveau ont été mis en place aux vacances d'automne, aux vacances d'hiver et seront mis en place la dernière semaine d'août au sein de l'école afin d'aider les élèves en français et en mathématiques du CP au CM2 avant la rentrée scolaire. A chaque stage, il y a entre 24 et 32 élèves qui participent.

2/ Compte rendu de l'évaluation d'école.

M. CAUSSIN projette le compte-rendu de l'évaluation d'école qui sera joint au PV du conseil d'école et détaille chaque domaine évoqué et précisé par les évaluateurs externes. L'équipe pédagogique va prendre en compte les préconisations effectuées par les évaluateurs externes dès la rentrée prochaine.

3/ Organisation rentrée 2024.

A compter de ce jour, l'école accueille 210 élèves. 32 élèves de CM2 partent et 31 futurs CP arrivent.

A la rentrée 2024, 213 élèves seront scolarisés dans l'établissement à l'heure actuelle avec 9 classes.

Les effectifs en ce 18 juin 2024 pour la rentrée 2024 sont :

35 CP, 49 CE1, 52 CE2, 54 CM1 et 23 CM2, soit 213 élèves (moyenne de 23.66 élèves par classe)

M. CAUSSIN précise que les classes seront définitivement constituées la veille de la rentrée car selon les inscriptions qui pourraient y avoir durant les vacances la structure prévue par l'école serait susceptible de changer. A savoir que des familles logées par la Samu Social peuvent arriver ainsi que des enfants des familles itinérantes et de voyageurs sont susceptibles d'être également inscrits, les 70 pavillons en construction, de nouvelles familles peuvent également arriver sur les logements vacants ...

Suite à une question de parent, M. CAUSSIN précise que la structure des classes est effectuée en conseil des maîtres ainsi que la répartition des élèves. L'équipe enseignante répartit les élèves en fonction de leurs niveaux et de leurs comportements afin d'obtenir des classes avec une diversité des profils scolaires et une mixité filles/garçons.

Pour l'heure, la structure de l'école votée en conseil des maîtres est la suivante :

- CP : 21 élèves
- CP/CE2 : $14 + 7 = 21$ élèves
- CE1A : 24 élèves
- CE1B : 25 élèves
- CE2A : 23 élèves
- CE2B : 22 élèves
- CM1/CM2 A : $19 + 7 = 26$ élèves
- CM1/CM2 B : $16 + 9 = 25$ élèves
- CM1/CM2 C : $19 + 7 = 25$ élèves

Une liste de fournitures sera affichée devant l'école, mise en ligne sur internet sur le site de la mairie et donnée aux élèves.

La rentrée aura lieu dans la cour de l'école le lundi 2 septembre 2024. Le portail ouvrira ses portes à 8h20 et l'appel des classes se fera dès 8h30 au sein de la cour par le directeur.

4/ Travaux.

M. Caussin informe le conseil de la demande effectuée pour l'année 2024 lors du 2^{ème} conseil d'école.

- Des stores dans les classes de CE2B et CE1B : un agent technique est venu prendre les mesures. M. CAUSSIN demande à quelle date les stores seront posés ? La mairie n'a pas de réponse à apporter.

- Au vu de la vétusté de certaines tables et surtout des cases casées, renouveler le mobilier de 30 bureaux d'élèves taille CE1/CE2 qui pourra servir quand la 10^{ème} classe ouvrira. Est-ce que le mobilier a été commandé ? Mme Delmé, adjointe au maire, confirme que cette demande a été mise au budget.

- Refaire le revêtement de la cour de récréation (trous, creux, bosses, béton cassé autour des arbres). M. Snakowski est venu avec une entreprise pour effectuer un devis. Est-ce que la cour sera refaite pour la rentrée ? M. Mouton, le Maire, n'est pas au courant. Il va se renseigner et reviendra vers le directeur.

- Renouvellement de 7 ordinateurs dans 7 classes. Suite à l'ancienneté de ces ordinateurs, nous rencontrons des problèmes au quotidien qui ne nous permettent pas d'utiliser les tableaux numériques correctement (mises à

jour obsolètes, saturation du système, impossible d'utiliser des logiciels). La société Aktais est passée pour effectuer un devis auprès de la mairie. Est-ce que le devis proposé a été accepté ? Mme Delmé, adjointe au maire, confirme que cette demande a été mise au budget.

- M. CAUSSIN précise que malgré le changement des siphons des toilettes, une odeur nauséabonde est toujours très présente. Les dames de service ne savent plus quoi faire. Les arbres de la cour doivent être élagués.

M. CAUSSIN précise que des morceaux de bétons commencent à se détacher sous le préau et des bordures de toit un peu partout dans l'école. Il faudrait analyser l'ensemble des bâtiments. Les entrées sont constamment inondées. M. Mouton a vu cela et va faire le nécessaire.

- M. CAUSSIN demande si la salle de gymnastique est terminée, si elle sera accessible à la rentrée 2024 et si la demande de matériel a été validée. M. Mouton attend le branchement électrique qui doit s'effectuer dans les prochains jours pour ouvrir cette salle. Quant à la demande d'équipements du matériel pour la salle, Mme Delmé, adjointe au maire, confirme que cette demande a été mise au budget.

- L'équipe enseignante souligne que depuis que les radiateurs ont été bloqués par des vis et que les enseignants ne peuvent plus les régler, le chauffage ne fait que fonctionner même quand il fait chaud et ils sont brûlants surtout dans les halls.

- La marche en bois des lavabos dans les toilettes s'effrite. Il faudrait la réviser.

- Des fuites d'eau persistent dans les 2 bâtiments (baies vitrées).

- Le système de transpondeur du portail principal n'est toujours pas réglé. L'équipe enseignante utilise toujours une clé pour ouvrir le portail principal qui n'est pas pratique. La serrure s'est bloquée à 2 reprises.

Un parent d'élève pose une question à M. Mouton : Qu'allez-vous faire pour remédier à tous ces problèmes, cela fait des 2 ans que nous entendons les mêmes problématiques sans changement ?

M. Mouton répond que le budget de la mairie a été bloqué et qu'aucun investissement ne pourra être réalisé. Les travaux qui pourront être effectués concerneront uniquement le budget de fonctionnement.

M. CAUSSIN précise que l'urgence est la réfection des toilettes. Ils n'ont jamais été refaits depuis la construction de l'école et au vu du nombre croissant des élèves, ils sont en nombre insuffisant et plus que vétustes.

La séance s'est terminée à 19h20

Fait à Longperrier, le 18 juin 2024

La secrétaire de séance : Mme Léger

Le Président du Conseil d'Ecole : M. Caussin



**ECOLE ELEMENTAIRE
DES BERGERS**
32 ruelle des Bergers
77230 LONGPERRIER
01.60.03.41.88